Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

ÉVALUATION DU BLOC DE COMPÉTENCES C5 : AGIR EN RESPONSABILITÉ AU SEIN D'UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT	AUCUN COEFFICIENT NATIONAL PROPRE AU BLOC C5. COEFFICIENT INDICATIF FOURNI : 3,0, À CONFIRMER DANS LES MCC DE L'ÉTABLISSEMENT.

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Documents techniques DT 1 à DT 3 fournis avec le sujet, documents réponses DR 1 et DR 2 à remettre avec la copie, calculatrice autorisée. Aucun document personnel n'est autorisé.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : AGENCE FICTIVE TERRITOIRES & USAGES, MISSION POUR LA VILLE DE VALMONT-SUR-RIVE

Le bloc C5 de la Licence Géographie et aménagement évalue des compétences d'action en responsabilité dans une organisation professionnelle. Il n'existe pas de sujet écrit national unique, de durée nationale ou de coefficient national propre à ce bloc : les modalités d'évaluation relèvent des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'établissement. Le présent dossier propose une évaluation locale structurée sur 20 points.

Vous intervenez comme chargé ou chargée d'étude junior au sein de l'agence fictive Territoires & Usages. La Ville de Valmont-sur-Rive vous confie une mission de repérage de lieux-refuges contre les fortes chaleurs et d'analyse de leur accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Vous devez situer votre rôle, travailler avec l'équipe, exploiter les informations disponibles, formuler une proposition argumentée et rendre compte de vos choix dans le respect de l'éthique, de l'accessibilité et des responsabilités de l'organisation.

Les documents DT 1 à DT 3 contiennent les données nécessaires. Les calculs demandés peuvent être effectués à l'aide des formules fournies dans le dossier. Toute hypothèse complémentaire doit être explicitée.

PARTIE 1 : Situer la mission et analyser le cadre d'intervention (5 points)

Rôle, mission, organisation et exigences de la commande

À partir du contexte et des documents DT 1 et DT 2, analysez la commande municipale et les responsabilités de l'équipe d'étude. Distinguez les tâches de production, de validation et de décision.

Acteurs et responsabilités de la mission

Acteur	Rôle dans la mission	Responsabilité ou limite
Service municipal Santé et prévention	Commanditaire et destinataire du diagnostic	Valide le périmètre et décide des suites
Agence Territoires & Usages	Réalise le repérage et produit une note de synthèse	Vérifie les données, signale les limites et protège les informations recueillies
Chargé ou chargée d'étude junior	Prépare le relevé, documente les observations et contribue à la synthèse	Ne certifie pas la conformité réglementaire des établissements et ne divulgue pas de données nominatives
Association locale d'usagers	Apporte une expertise d'usage sur les parcours	Participe à la concertation sans se substituer aux décisions municipales

Données de commande fictives fournies par la Ville de Valmont-sur-Rive.

1.1 (1 point) Reformulez en deux objectifs opérationnels la commande de la Ville. Pour chacun, indiquez un résultat vérifiable attendu par le commanditaire.

1.2 (2 points) Précisez votre rôle dans cette mission en distinguant au moins deux tâches que vous pouvez réaliser de manière autonome et deux décisions ou validations qui relèvent d'un autre acteur. Appuyez votre réponse sur le tableau des acteurs.

1.3 (2 points) À partir du DT 2, identifiez deux exigences de la commande relatives à l'accessibilité et deux limites d'interprétation des relevés. Expliquez pourquoi un repérage de terrain ne permet pas, à lui seul, de déclarer un établissement réglementairement conforme ou non conforme.

PARTIE 2 : Exploiter les données et construire un diagnostic argumenté (5 points)

Analyse des informations, calculs et choix professionnels

La Ville souhaite prioriser les lieux-refuges et rendre les résultats lisibles. Utilisez les données du DT 1 et les règles de traitement du DT 2. Les résultats numériques seront arrondis au dixième lorsque nécessaire.

Relevé synthétique de trois sites candidats

Site	Surface accessible au public (m²)	Places assises disponibles	Distance par itinéraire piéton depuis la place centrale (m)	Largeur minimale observée sur l'itinéraire (m)	Point d'eau signalé
Médiathèque des Rives	240	36	420	1,40	Oui
Maison de quartier Est	180	24	610	1,10	Oui
Salle des Forges	300	40	780	1,50	Non

Données fictives recueillies pour la mission.

Formules et règles de calcul fournies

Indicateur	Formule ou règle
Densité de places assises	Places assises ÷ surface accessible au public × 100
Durée indicative du trajet à pied	Distance ÷ vitesse de marche
Vitesse de marche retenue pour l'estimation	1,0 m/s, soit 60 m/min
Largeur minimale de présélection pour l'itinéraire étudié	1,20 m dans le cahier des charges local. Cette valeur sert au repérage et ne constitue pas, à elle seule, une conclusion de conformité réglementaire.
Indice de priorité de travail	Un point par critère satisfait : point d'eau signalé, au moins 30 places assises, distance inférieure ou égale à 500 m, largeur minimale observée supérieure ou égale à 1,20 m

À appliquer aux questions de la partie 2.

2.1 (1,5 point) Calculez la densité de places assises pour la Médiathèque des Rives et la Maison de quartier Est, en places pour 100 m². Présentez la formule, les substitutions numériques et les résultats arrondis au dixième.

2.2 (2 points) Calculez le temps de marche indicatif depuis la place centrale pour chacun des trois sites, en minutes. Déterminez ensuite l'indice de priorité de travail de chaque site à l'aide des quatre critères du tableau. Inscrivez vos résultats dans le DR 1.

2.3 (1,5 point) Proposez un ordre de priorité pour une visite de vérification, en vous appuyant sur l'indice calculé et sur au moins un élément qualitatif des données. Indiquez une incertitude ou une information manquante à vérifier avant de transmettre une recommandation définitive.

PARTIE 3 : Organiser le travail collectif et produire une restitution (5 points)

Travail en équipe, réseau, autonomie et amélioration de la pratique

La visite de vérification doit être préparée en équipe et conduite dans le délai fixé par la commande. Le DT 3 précise les contraintes de calendrier, les moyens disponibles et les modalités de restitution.

Ressources et échéances de la mission

Ressource ou échéance	Donnée
Équipe	Chargée d'étude junior, géomaticien, référente accessibilité de l'association locale
Visites de vérification	Une demi-journée, avec deux personnes présentes sur chaque site
Livrable intermédiaire	Tableau de diagnostic et carte des itinéraires, à remettre dans 5 jours ouvrés
Livrable final	Note de synthèse de 2 pages, avec limites des données et propositions d'action
Moyens	Fond de plan municipal, formulaire de relevé partagé, téléphone professionnel et logiciel SIG de l'agence
Règle de travail	Toute modification de méthode ou de périmètre est signalée à la cheffe de projet avant intégration au livrable

Données fictives communiquées par la cheffe de projet.

3.1 (2 points) Proposez une répartition des tâches entre les trois membres de l'équipe pour la visite et la production du livrable intermédiaire. Précisez au moins une modalité de coordination et la manière de traiter un désaccord sur une observation de terrain.

3.2 (1,5 point) Établissez une séquence de travail réaliste sur les cinq jours ouvrés, depuis la préparation jusqu'à la remise du tableau et de la carte. Faites apparaître au moins un point de contrôle ou de validation et indiquez qui en est responsable.

3.3 (1,5 point) Rédigez trois indicateurs de qualité permettant d'évaluer votre propre contribution à la mission. Pour chacun, indiquez comment le résultat observé pourrait conduire à améliorer votre pratique lors d'une mission ultérieure.

PARTIE 4 : Agir avec éthique, responsabilité sociale et prise en compte du handicap (5 points)

Éthique professionnelle, accessibilité et responsabilité

Les observations concernent des lieux ouverts au public et peuvent faire apparaître des obstacles ou des difficultés d'usage. Le DT 2 rappelle les principes de traitement et de restitution retenus pour cette mission. Les réponses doivent distinguer les faits observés, les informations rapportées et les conclusions qui nécessitent une expertise complémentaire.

Principes de conduite et de restitution

Situation	Conduite attendue
Photographie ou observation d'une personne identifiable	Ne pas diffuser l'image ni collecter de donnée nominative sans autorisation et nécessité établies
Obstacle observé sur un itinéraire	Décrire le lieu, la date et le fait observable; distinguer observation et interprétation
Question sur une conformité réglementaire	Signaler la limite de compétence de l'équipe et orienter vers la vérification par le service compétent
Restitution destinée à des publics variés	Employer un langage compréhensible, présenter les limites et proposer des formats accessibles
Divergence entre données cartographiques et expérience d'usage	Conserver la trace des deux sources et organiser une vérification plutôt que supprimer l'une des informations

Consignes de mission fournies par l'agence.

4.1 (2 points) Un membre de l'équipe souhaite publier une photographie montrant une personne reconnaissable devant un obstacle, afin d'illustrer la note. Décrivez la conduite à tenir et proposez une solution de restitution qui documente l'obstacle sans exposer inutilement la personne.

4.2 (1,5 point) Indiquez comment prendre en compte les besoins de personnes ayant des limitations de mobilité, de vision ou de compréhension lors de la visite et de la restitution. Donnez au moins une action concrète pour la collecte et une pour la communication des résultats.

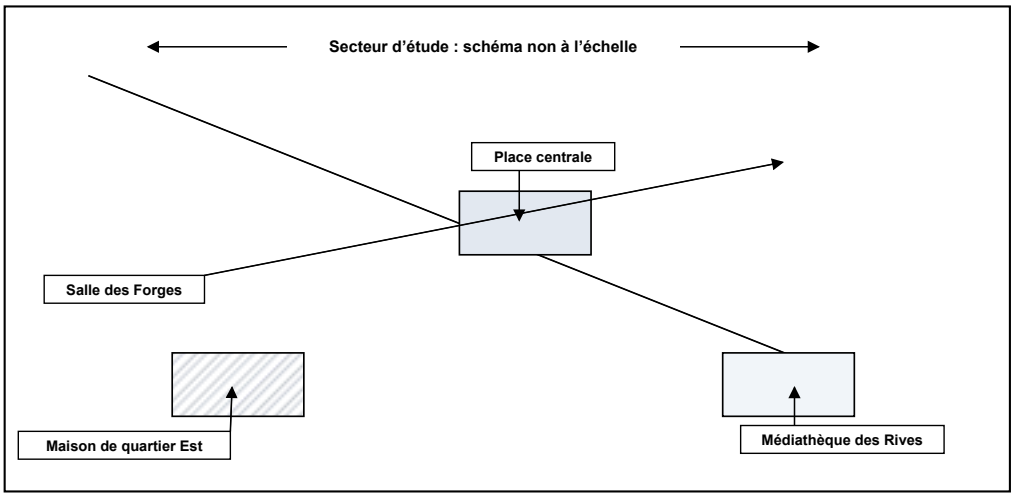
4.3 (1,5 point) Formulez une conclusion professionnelle de trois à cinq phrases sur le site prioritaire que vous recommandez de vérifier en premier. Distinguez les données constatées, les limites de l'analyse et l'étape suivante à proposer au commanditaire.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN SCHÉMATIQUE DU SECTEUR D'ÉTUDE ET DONNÉES DE REPÉRAGE

Le plan est schématique et sert uniquement à situer les sites candidats et les principaux itinéraires. Les distances figurant au tableau de la partie 2 sont les distances piétonnes fournies par le fond de plan municipal; elles ne doivent pas être déduites de l'échelle graphique du schéma. Les sites représentés ne constituent pas une liste exhaustive des lieux-refuges de la commune.



DT 1	Schéma de localisation des sites candidats	Éch. : Schématique, non mesurable	Unité : repère de secteur

Données de repérage des sites

Site	Surface accessible au public (m²)	Places assises	Distance piétonne (m)	Largeur minimale relevée (m)	Point d'eau signalé
Médiathèque des Rives	240	36	420	1,40	Oui
Maison de quartier Est	180	24	610	1,10	Oui
Salle des Forges	300	40	780	1,50	Non

Les itinéraires sont mesurés depuis la place centrale.

DT 2 : CAHIER DES CHARGES LOCAL, MÉTHODE DE CALCUL ET PRINCIPES DE TRAITEMENT

La commande consiste à réaliser un repérage comparatif, et non un audit réglementaire. Les seuils ci-dessous sont des critères de présélection propres à cette mission. Ils ne remplacent ni l'analyse complète

de l'accessibilité ni l'avis du service compétent. Pour les calculs, utiliser : densité de places assises = places assises ÷ surface accessible au public × 100; durée indicative en minutes = distance en mètres ÷ 60, avec une vitesse conventionnelle de 60 m/min. Indice de priorité : un point est attribué pour chacun des critères suivants : point d'eau signalé, au moins 30 places assises, distance inférieure ou égale à 500 m, largeur minimale relevée supérieure ou égale à 1,20 m. Le score maximal est de 4.

Dans la note, distinguer les faits observés, les données issues du fond de plan, les informations rapportées par des tiers et les interprétations. Ne collecter que les informations nécessaires à la mission. Éviter les données personnelles et les images permettant d'identifier une personne. Toute affirmation relative à une conformité réglementaire doit être réservée à une vérification menée par les acteurs compétents.

Critères de présélection et portée

Critère	Règle de présélection	Portée
Eau	Point d'eau signalé	Information à vérifier sur place
Capacité assise	Au moins 30 places assises	Ne renseigne pas à elle seule sur la capacité d'accueil totale
Proximité	Distance piétonne inférieure ou égale à 500 m	Estimation à partir du fond de plan municipal
Largeur d'itinéraire	Largeur minimale observée supérieure ou égale à 1,20 m	Critère de présélection local, non assimilable à un diagnostic complet de conformité

Critères de travail définis pour la mission fictive.

DT 3 : ORGANISATION DE L'ÉQUIPE, CALENDRIER ET EXIGENCES DE RESTITUTION

L'équipe comprend une chargée ou un chargé d'étude junior, un géomaticien et une référente accessibilité de l'association locale. Les visites de vérification se déroulent sur une demi-journée et au moins deux membres de l'équipe doivent être présents sur chaque site. Le tableau de diagnostic et la carte des itinéraires sont attendus dans cinq jours ouvrés. La note finale comporte deux pages au maximum et doit indiquer la méthode, les sources, les limites, les résultats comparés et les suites proposées.

Les modifications de périmètre ou de méthode sont soumises à la cheffe de projet avant d'être intégrées au livrable. En cas de désaccord sur une observation, conserver la trace des versions et rechercher une vérification factuelle ou un arbitrage; ne pas effacer silencieusement une observation divergente.

Livrables, responsabilités et délais

Étape	Contribution attendue	Échéance ou contrôle
Préparation	Vérifier le formulaire, répartir les sites et préparer le fond de plan	Avant la visite
Visite	Relever les faits observables et consigner les limites	Demi-journée, deux personnes au minimum par site
Traitement	Calculer les indicateurs et vérifier la cohérence des données	Contrôle croisé par un autre membre de l'équipe
Livrable intermédiaire	Tableau de diagnostic et carte des itinéraires	Dans cinq jours ouvrés
Restitution finale	Note de synthèse de deux pages au maximum	Validation par la cheffe de projet avant transmission

Organisation communiquée à l'équipe de mission.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 2.1 et 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cellules marquées « ... ». Faites apparaître les opérations et unités dans les espaces prévus ou sur votre copie. Arrondissez les densités et les durées au dixième lorsque nécessaire.

Calcul des indicateurs et indice de priorité

Site	Densité de places assises (places/100 m²)	Durée indicative de marche (min)	Critères satisfaits sur 4	Indice de priorité
Médiathèque des Rives				
Maison de quartier Est				
Salle des Forges				

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 3.1 et 3.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau pour proposer une organisation du travail. Les propositions doivent respecter les délais, les moyens et les responsabilités indiqués au DT 3. Vous pouvez ajouter des précisions sur votre copie.

Organisation prévisionnelle de la mission

Moment ou jour	Tâche à réaliser	Personne ou personnes responsables	Contrôle, coordination ou validation
Avant la visite			
Demi-journée de visite			
Jours 1 et 2			
Jours 3 et 4			
Jour 5			

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.